La CAP du tableau d'avancement 2013 de contrôleur 1ère classe à contrôleur principal se tient à partir du 12/09 après midi. Au vu des circonstances particulières d'élaboration de ce tableau d'avancement, les élus B de la CGT finances publiques ont décidé de lire une déclaration liminaire dénonçant plusieurs points et de pas participer aux débats en quittant la séance à l'issue de la lecture des déclarations de toutes les organisations syndicales. En accord sur 3 points essentiels avec les élus CGT(baisse du taux de promotion - promotions quasi unique au bénéfice de l'age - abandon des CAPL), les élus des organisations syndicales FO et CFDT des finances publiques ont également décidé de suivre la même démarche.

La déclaration liminaire

Après des cadeaux au Patronat de 20milliards d'euros sous forme de « crédit d'impôts emploi compétitivité » (CICE),mais aussi d'une loi, dite de sécurisation de l'emploi qui sécurise surtout les offensives patronales contre les droits et les salaires des salariés, voila qu'une cinquième réforme des retraites en vingt ans s'inscrit dans la logique, inspirée par le MEDEF, de l'allongement de durée de cotisations comme unique réponse à apporter.

Alors que la rentrée n'est pas encore effective pour tous, la mobilisation le 10 septembre dernier de 370 000 salariés avec près de 200 rassemblements et manifestations, démontre que les salariés et une majorité de la population de notre pays refusent une capitulation face aux exigences des marchés financiers qui veulent affaiblir, puis détruire notre système de retraite par répartition. Cette mobilisation vient confirmer les sondages d'opinion de ces derniers jours pour exiger une autre réforme.

Les milliers de grévistes et de manifestants ont réaffirmé que d'autres solutions sont possibles pour l'avenir. Augmenter les salaires, revoir les exonérations de cotisations sociales patronales et développer l'emploi … Autant d'exigences à gagner pour financer notre système de retraite et de protection sociale.

Sur les missions de la Fonction publique, la CGT dénonce la politique que continue de mener le gouvernement sans la moindre concertation avec les organisations syndicales et sans aucune réflexion.

C'est ainsi que contrairement aux engagements présidentiels de rupture avec la RGPP et de promotion du dialogue social, les ministères financiers refusent d'instaurer des modes de négociations permettant de traiter l'ensemble des contentieux revendicatifs et donnent tout pouvoir de décision à la seule Ministre de la fonction publique, orientation qui pourrait détruire tous les acquis spécifiques gagnés par les luttes au sein de notre ministère et dans nos ex administrations fusionnées depuis 2008 !

A la DGFIP, sur le plan national comme au plan local, cela nous fonde à réitérer auprès de tous nos interlocuteurs notre exigence d'arrêt des réformes, d'établissement d'un réel bilan contradictoire sur la fusion et d'ouverture immédiate des négociations sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

DES MESURES CONCRÈTES SONT À PRENDRE IMMÉDIATEMENT :

- Arrêt du déploiement de la démarche stratégique si chère à notre directeur général,
- Arrêt des suppressions d'emplois, comblement des postes vacants et recrutement à hauteur des besoins,
- Revalorisation du point d'indice,
- Appel systématique de toutes les listes complémentaires des concours dès 2014 !
- Arrêt des licenciements et plan de titularisation des personnels non titulaires.

la suite à télécharger

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

fichiers: Télécharger dl_ta_c1_a_cp_2013-1-1.pdf (105.27 Ko)

Public: Archives CAP (antérieur à 2018)

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank